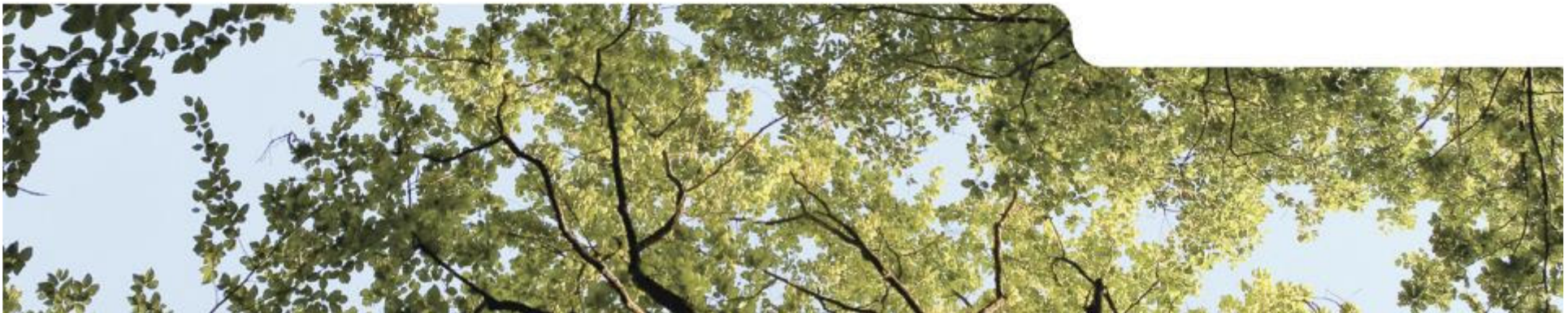




Comité de forêt de Fausses-Reposes Tournée du 17 octobre 2019

Agence territoriale ONF Ile-de-France Ouest



SOMMAIRE



- L'ONF
- Carte d'identité de la forêt de Fausses-Reposes
- Exploitation forestière
 - ✓ Les différentes coupes
 - ✓ Les cartes des coupes
- Travaux :
 - ✓ Sylvicoles
 - ✓ Routiers
 - ✓ Accueil du public
 - ✓ Environnement
- Faune
- Thématique 2019 : Lutte contre les espèces invasives (cas du laurier)



L'Office national des forêts

- Gestionnaire des forêts publiques : les forêts de l'Etat et celles des collectivités
- soit environ 17 000 forêts et
- 25% de la forêt française
- 10 000 professionnels au service des territoires
- En 200 ans, la surface forestière a été multipliée par deux en France. Elle représente aujourd'hui 30% du territoire métropolitain.

LA FORÊT FRANÇAISE, 30% DU TERRITOIRE

TAUX DE BOISEMENT

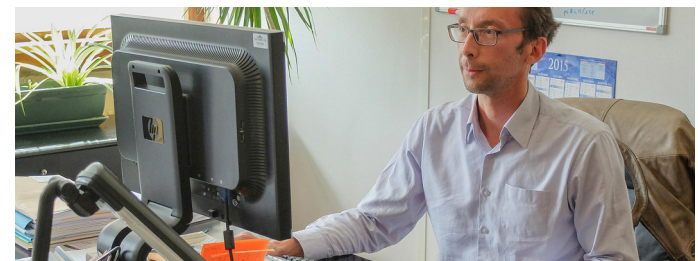
- moins de 15 %
- entre 15 et 25 %
- entre 25 et 35 %
- entre 35 et 45 %
- 45 % et plus



L'Office national des forêts

Au quotidien, les forestiers :

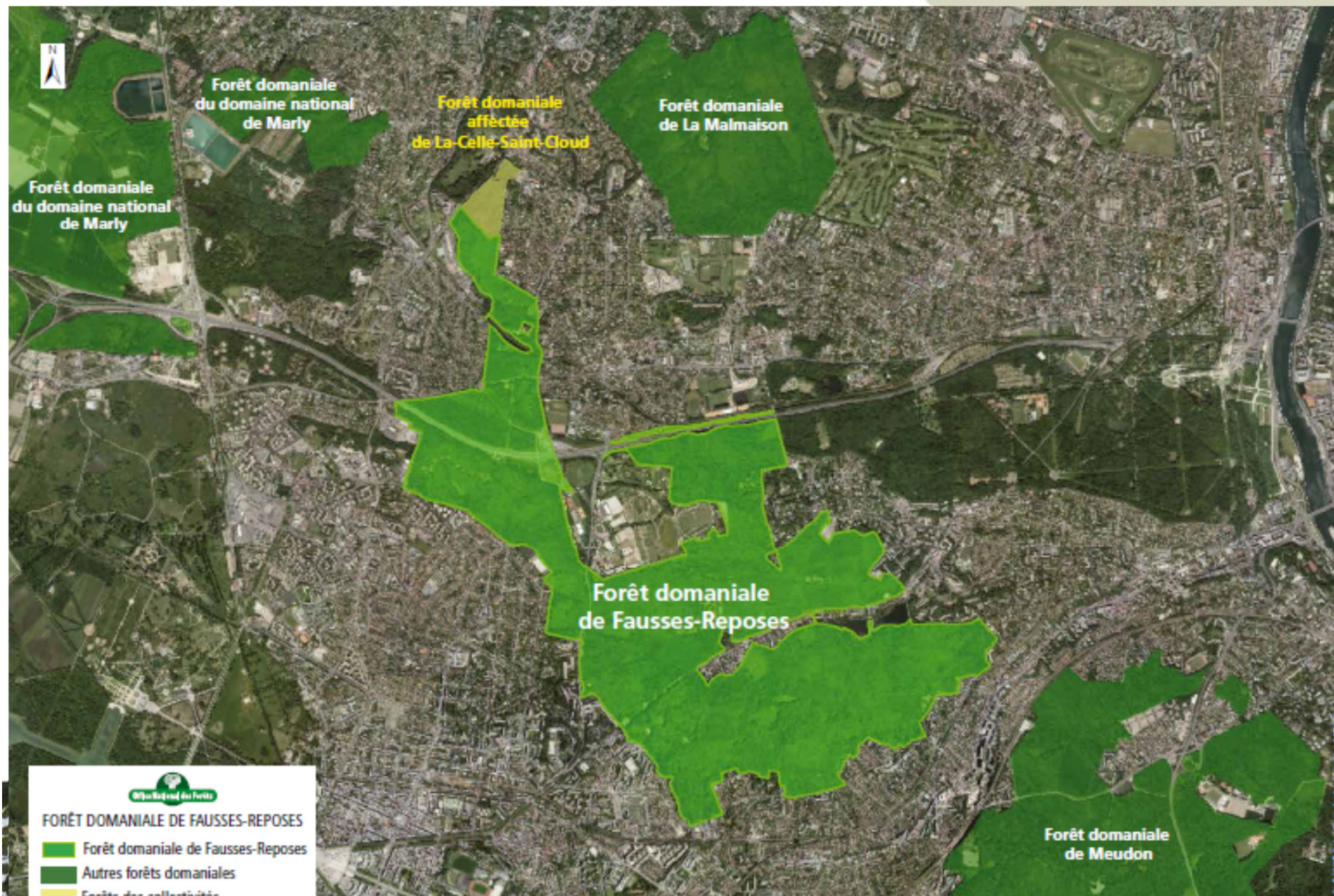
- veillent à **l'entretien, au développement** et au renouvellement des espaces naturels.
- Leur gestion permet de concilier trois objectifs indissociables : répondre aux besoins des hommes grâce à la **production de bois, préserver la biodiversité et accueillir le public.**
- L'Office réalise également **des missions de service public pour le compte de l'État** dans les domaines de la prévention et de la gestion des risques naturels : protection du littoral, restauration des terrains de montagne, défense des forêts contre les incendies.
- Des **prestations et des services « sur mesure »**, dédiés à la valorisation des espaces naturels, sont par ailleurs proposés aux collectivités et aux entreprises.





CARTE D'IDENTITÉ DE LA FORÊT DE FAUSSES-REPOSES





Carte d'identité de la forêt de Fausses-Reposes



Situation :

Départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine, sur les communes de La Celle-Saint-Cloud, Le Chesnay, Versailles, Viroflay, Chaville, Marnes-la-Coquette, Sèvres, Vaucresson, Ville-d'Avray



Surface : 631 ha



Principales essences :

chênes sessile et pédonculé (38%), Châtaignier (47%), Hêtre (7%), autres feuillus (8%)



Aménagement forestier : 2005 à 2024.





Accueil :

- 69 km d'allées sont accessibles aux piétons,
- 25 km sont dédiés aux cavaliers.
- Les VTT sont autorisés sur les allées larges, mais les piétons restent prioritaires et la prudence est de mise.
- Le sentier du belvédère de la Ronce propose une balade courte et sans difficultés particulières, aménagé pour les personnes handicapées.



Ecologie :

- 5 mares, des stations à landes sèches (landes à callune), 21 ha d'îlots de vieux bois.



Récolte de bois : 1 812 m³ (volume vendu 2018).





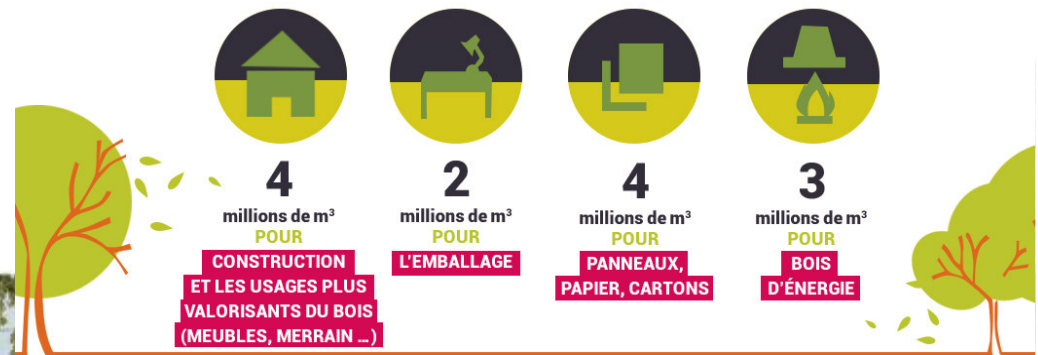
EXPLOITATION FORESTIÈRE



Exploitation forestière

Produire du bois, un acte de gestion sylvicole qui a trois finalités :

- Assurer le **renouvellement** des forêts
 - Offrir à la société un **écomatériau renouvelable** pour relever le défi de la transition écologique et climatique
 - **Approvisionner** la filière forêt-bois :
- La filière forêt-bois représente 400 000 emplois en France



Exploitation forestière - 2018

Chiffres de la forêt de Fausses-Reposes

- **Volumes martelés** (les arbres sont marqués par les forestiers pour être exploités) : **3 280 m³**
 - Dont 64 m³ de taillis
 - Dont 1 025 m³ de houppier
 - Dont 2 191 m³ de tiges

- **Volumes vendus : 1 812 m³**
 - Bois sur pied : 701 m³
 - Bois façonné : 1 111 m³

Source : service bois de l'ONF

Les différentes coupes

La coupe sanitaire consiste à exploiter les arbres dépérissants afin de sécuriser l'espace forestier.



La coupe d'amélioration va éclaircir les peuplements trop denses et exploiter les arbres moins bien conformés au profit des plus beaux arbres.



Les différentes coupes

La coupe de régénération consiste par un dosage dans le temps de la lumière arrivant au sol, à favoriser la croissance des semis issus de la fructification des arbres



La coupe en futaie irrégulière permet de maintenir en continu des arbres sur la parcelle. La forêt se transforme mais conserve toujours plusieurs strates de végétation arbustive et arborée. Cela répond à la demande sociale de préserver les paysages forestiers

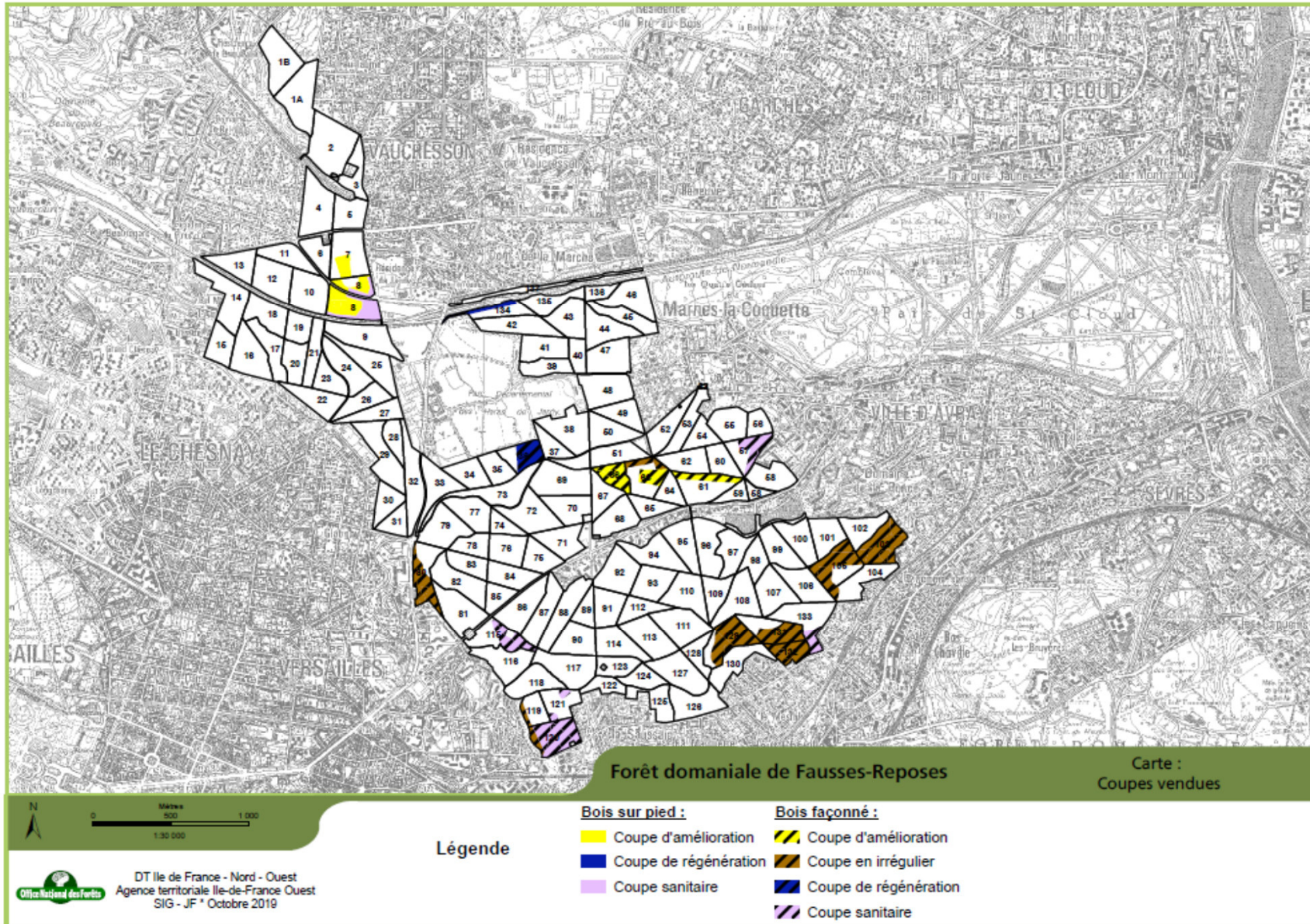


Les cartes des coupes

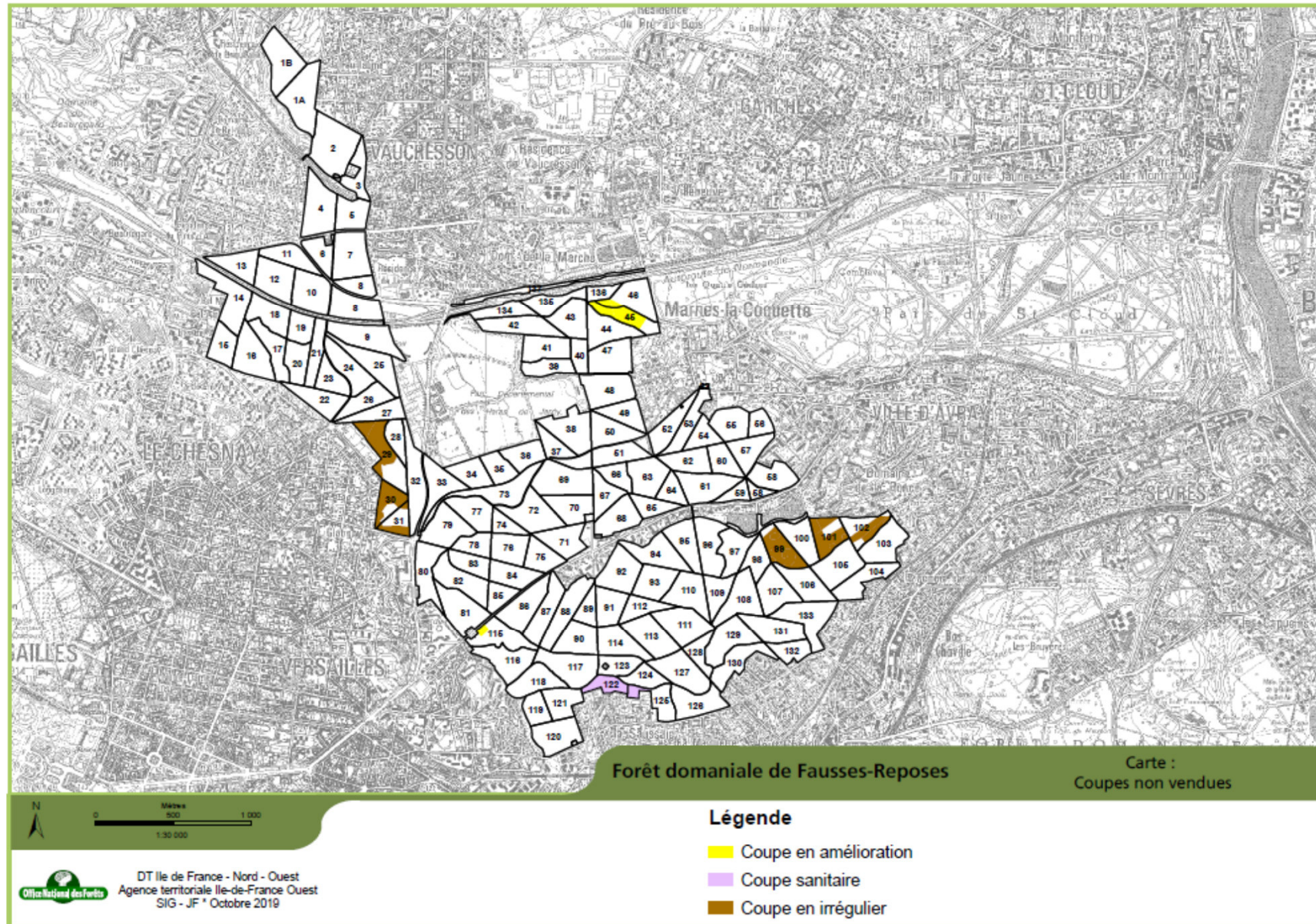
Forêt de Fausses-Reposes

- Aménagement de 2005-2024
 - Les coupes vendues (ou en cours d'exploitation)
 - Les coupes non vendues

Coupes vendues



Coupes non vendues





TRAVAUX



Travaux sylvicoles 2018

Chiffres de la forêt de Fausses-Reposes

■ Montants des travaux sylvicoles réalisés

■ Plantation et préparation à la plantation :	0 €
■ Dégagements :	8 865 €
■ Nettoiements dépressages :	1 175 €
■ Protections contre les abroutissements :	0 €
■ Cloisonnement et entretien du cloisonnement :	2 325 €

Total : 12 365 €

Sources : Service forêt



■ Montants des travaux d'infrastructure

- Entretien de périmètre, parcellaire : 6 776 €
- Entretien du réseau routier et fauchage d'accotement : 3 115 €
- Investissement routier (rebouchage, signalisation) : 0 €

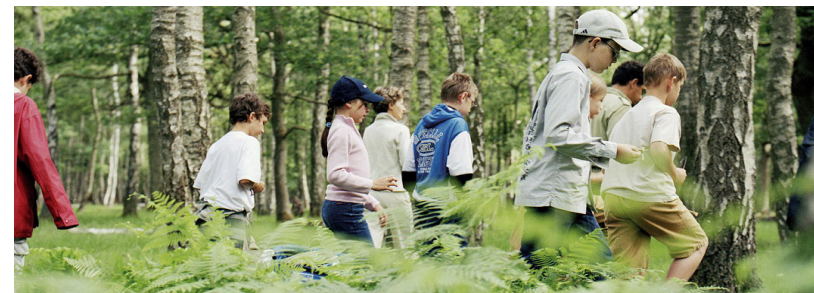
Total : 9 891 €

Sources : Service forêt



Travaux d'accueil du public

- L'aménagement des espaces naturels : sentiers pédestres, circuits VTT, aires d'accueil, aménagement de sites naturels et/ou historiques...
- La sensibilisation du public au rôle de la forêt et de la gestion forestière : rencontres, événements, accueil de scolaires...
- La préservation des paysages.



Travaux d'accueil du public 2018

Chiffres de la forêt de Fausses-Reposes



■ **Fonctionnement / 55 310 €**

■ Fauchages :	10 056 €
■ Propreté :	21 407 €
■ Sécurité (abattage, élagage) :	20 400 €
■ Entretien d'infrastructures :	2 144 €
■ Mobilier, signalétique :	1 303 €

Financeurs (contributions aux montants) :
communes de Marnes la Coquette, Le Chesnay et la Celle Saint-Cloud
(conventions de parcs forestiers ou sentiers sportifs) : 38 774 €
Parcs forestiers en gestion directe : commune de Versailles, Viroflay

sources : SEAP





FAUNE

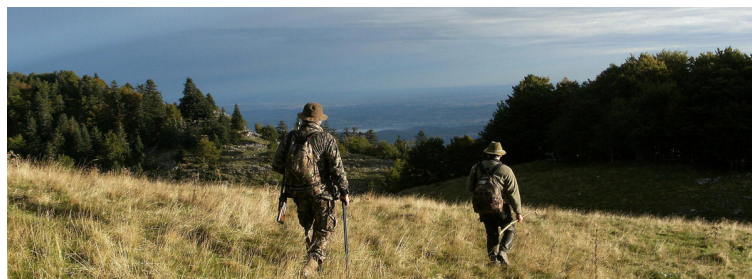


FAUNE, maintenir l'équilibre forêt gibier

La recherche de l'équilibre sylvo-cynégétique fait partie intégrante de la gestion durable des forêts.

En l'absence de prédateurs naturels, la chasse est le seul mode de régulation des populations d'ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) qui, lorsqu'elles sont en trop grand nombre, compromettent la régénération des forêts et entraînent une baisse de la biodiversité.

En forêt domaniale, l'ONF est **le détenteur du droit de chasse** et mène une gestion cynégétique exigeante en partenariat avec les acteurs du monde de la chasse.



FAUNE

- Plan de chasse 2018/2019 : 6 chevreuils tirés
- Plan de chasse 2019/2020 : 10 bracelets chevreuils
- Tir d'été à l'approche



THEMATIQUE 2019 : Lutte contre les espèces invasives (cas du laurier)



Eradication du laurier (*PRUNUS LAUROCERASUS*)

OPÉRATION D'ARRACHAGE DU LAURIER DU CAUCASE



FORÊT DOMANIALE DE FAUSSES-REPOSES

Certaines parcelles de la forêt sont envahies d'une plante non forestière : le **laurier du Caucase**. Cet arbuste très résistant à feuillage persistant et touffu, apprécié pour ses qualités ornementales dans les parcs et jardins, est utilisé pour former des haies décoratives. Mais pour la forêt, le laurier est une plante dite « **invasive** » car elle colonise le milieu très rapidement : **il devient très compétitif face aux espèces locales naturellement présentes**. Il crée un sous-bois dense et sans lumière et prend la place d'essences locales.

LUTTER CONTRE LE LAURIER DU CAUCASE

Afin de stopper cette prolifération, les associations Environnement Fausses-Reposes et Espaces, en partenariat avec l'Office National des Forêts agissent contre la prolifération des plantes invasives en forêt domaniale : Des bénévoles de l'association Environnement Fausses-Reposes procèdent régulièrement à des opérations d'arrachage et déterrage des plus petits sujets et procèdent à l'enlèvement jusqu'à la déchetterie.

RIVERAINS DE LA FORÊT

Si vous avez des lauriers, **ne jetez aucune coupe** de ces plantes **en forêt**, ni autres végétaux (tonte, taille d'arbustes...) qui asphyxient les sols forestiers.

Si vous souhaitez participer à ces actions d'arrachage :

contacter l'association EFR

Tél : 06 11 59 11 16

Mél : associationefr@gmail.com.



• Bourgeon du Laurier

• Annelage sur tronc



Eradication du laurier (*PRUNUS LAUROCERASUS*)



Observations de départ : envahissement progressif et rapide de nombreuses parcelles par le laurier du Caucase (ou laurier cerise) depuis quatre à cinq ans ; les parcelles périphériques sont beaucoup plus touchées que les parcelles intérieures.

Des oiseaux apportent en forêt des graines par leurs fientes ; le laurier se multiplie aussi très activement par marcottage.

Autorisation : donnée par l'ONF en juin 2018 à EFR d'intervenir en parcelle 56 (parce que la plus touchée).

Actions : Début du travail le samedi 19 janvier 2019 ; ce travail est assuré par les bénévoles de l'association EFR tous les samedis (hors vacances scolaires) et certains jeudis de 10h à 12h.

Outils et Méthodes : grâce à des bûches prêtées par l'ONF, des scies et des sécateurs essentiellement, il y a eu dessouchage des petits sujets ; pour les plus grands, annelage et éventuellement utilisation de sel sur les souches, avec élimination totale des feuilles.

A photograph of a dirt path winding through a dense forest. The path is made of light-colored soil and is flanked by tall grasses and various green plants. The trees are tall and thin, with their leaves creating a canopy overhead. Sunlight filters through the leaves, casting shadows on the path. The overall scene is peaceful and natural.

Merci de votre attention